



Règlement du Trophée ARTEMIS

1. Objectif

L'objectif du Trophée ARTEMIS est de promouvoir le tir Nature auprès des jeunes archers de la région Île-de-France.

2. Format de la compétition

Le Trophée Artémis se déroule sur 3 concours de tir nature sélectif au France. Qui seront proposés par 3 organisateurs différents et validés par la commission parcours IDF.

Chaque Compagnie ou club francilien peut présenter à chaque concours un ou plusieurs jeunes archers par armes. Le nombre d'archers par compagnie ou club n'est pas limité.

Le Trophée est ouvert à 2 classements distincts : Arc Nu (BB) ou Arc Libre (TL).

3. Conditions de participation

Les Compagnies ou clubs devront s'inscrire avant le 1er des 3 concours auprès de la commission parcours par mail à l'adresse parcours@tiralarcidf.com en précisant le classement auquel ils participent : Arc Nu (BB) ou Arc Libre (TL).

Les Compagnies ou clubs devront être représentés lors des 3 concours.

Au greffe avant le départ, chaque Compagnie ou club engagé devra remplir une feuille de participation comportant : la liste de ses archers - catégories de U13 à U18 - mixité possible (fiche en annexe 1).

En dehors de l'inscription aux concours auprès des organisateurs, l'inscription au Trophée ARTEMIS est gratuite.

A l'issue de chaque concours, les scores individuels pour chaque Compagnie ou club seront additionnés et divisés par le même nombre d'archers afin de déterminer la Compagnie ou le club gagnant de l'épreuve.



4. Règlement

Les règlements sportifs sont ceux de la Fédération Française de Tir à l'Arc, dans le manuel de l'arbitre.

Lors de la compétition tir nature, le tir est individuel. Les scores sont remontés au classement national par la voie officielle.

A l'issue des 3 épreuves, les 3 résultats finaux de chaque Compagnies ou clubs seront additionnés pour déterminer le vainqueur du Trophée ARTEMIS.

Les récompenses seront remises lors du 3^e et dernier concours.

Le titre sera remis en jeu chaque année.

5. Engagements

L'organisateur s'engage à :

- Noter le Trophée ARTEMIS sur leur mandat.
- Faire remplir les fiches jeunes par les Compagnies ou clubs engagés, au greffe avant le départ.
- Noter les scores sur chaque fiche, et les faire remonter à la commission parcours à la fin de chaque étape.

Le Comité Régional IDF et la commission parcours s'engage à :

- Envoyer aux organisateurs, la liste des Compagnies ou clubs engagés.
- Tenir à jour le classement du Trophées ARTEMIS.
- La présence d'un officiel à la dernière étape, afin de calculer le classement, permettant la remise des prix.
- Fournir les récompenses.

ANNEXE 1 :

Fiche à fournir au greffe

ANNEXE 2 :

Tableau de classement

Auteurs : Alexis CRIBLEZ, Daniel RECHAUSSAT, Violette SAUBION

Contacts : parcours@tiralarcidf.com



ANNEXE 1

TROPHEE ARTEMIS : Fiche de participation Etape N°

COMPAGNIE OU CLUB :

Rayer la mention inutile

Arc Nu (BB)

ou

Arc Libre (TL)

NOM	PRENOM	CATEGORIE	SCORE
SCORE TOTAL			
DIVISE PAR LE NOMBRE D'ARCHER			
SCORE DE CLASSEMENT			

TROPHEE ARTEMIS : Fiche de participation Etape N°

COMPAGNIE OU CLUB :

Rayer la mention inutile

Arc Nu (BB)

ou

Arc Libre (TL)

NOM	PRENOM	CATEGORIE	SCORE
SCORE TOTAL			
DIVISE PAR LE NOMBRE D'ARCHER			
SCORE DE CLASSEMENT			



ANNEXE 2

TROPHEE ARTEMIS

CLASSEMENT ARC NU (BB)

CLT	COMPAGNIES OU CLUBS	SCORE ETAPE 1	SCORE ETAPE 2	SCORE ETAPE 3	SCORE TOTAL
1°					
2°					
3°					
4°					
5°					
6°					
7°					
8°					
9°					
10°					
11°					
12°					
13°					
14°					
15°					



TROPHEE ARTEMIS

CLASSEMENT ARC LIBRE (TL)

CLT	COMPAGNIES OU CLUBS	SCORE ETAPE 1	SCORE ETAPE 2	SCORE ETAPE 3	SCORE TOTAL
1°					
2°					
3°					
4°					
5°					
6°					
7°					
8°					
9°					
10°					
11°					
12°					
13°					
14°					
15°					